

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

N°32 - Septembre - octobre 2022

# Le magazine

TRANSITION EN ACTIONS

Atelier partagé

ILS FONT LE TERRITOIRE

Naga Team, thaï style

DOSSIER

Environnement :  
l'avenir en vert

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



**L**ors de l'été que nous venons de vivre le dérèglement climatique s'est imposé dans notre quotidien. Un été très chaud avec plusieurs épisodes de canicule, une sécheresse sans précédent accompagnée de très gros incendies dévastant des hectares de forêts, le déficit de pluie depuis plusieurs mois conduisant à devoir strictement économiser l'usage de l'eau. Face à ces situations extrêmes, nous

devons de nous adapter mais aussi engager et accélérer des actions sur le long terme pour limiter les effets du changement climatique. Limiter les consommations de ressources, produire plus d'énergies renouvelables, construire de manière durable, retrouver la qualité de l'eau. Nous avons tous bien conscience de ces nécessités. Les politiques publiques nationales et locales se doivent de porter ces objectifs et d'accélérer leur mise en œuvre dans une planification des transitions organisée et suivie, et dans le quotidien, chacun et chacune a à y apporter sa contribution.

En matière de mobilités durables, en complément de ce qui est déjà en place, à noter une hausse des aides de l'Etat pour l'achat d'un vélo électrique pour les personnes en situation de handicap ou à faibles revenus. Ces différentes aides sont cumulables entre elles et sont en vigueur jusqu'à fin de cette année.

En vous souhaitant une bonne lecture des sujets développés dans ce numéro de rentrée de votre magazine communautaire.

Claude Jaouen  
Président Val d'Ille-Aubigné  
Maire de Melesse



Soirée d'ouverture du chapiteau volant - OCUS, le 7 mai 2022

VALORISER  
**il**  
PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot. Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.  
Crédit photos : Joseph Villiermet, M. Tuffin, Sandrine Gombert, Guy Castel, Yves Bigot - Impression : TPI - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.  
Tirage : 17 000 exemplaires.  
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Septembre 2022.



**MOBILITÉ**

# Les rendez-vous solutions transports

**Les prochains Rendez-vous solutions transports sont programmés :**

- Mardi 13 septembre, Montreuil-sur-Ille, 16h-19h30 - TER SNCF.
- Mercredi 14 septembre, Saint-Aubin-d'Aubigné, 16h-19h30 - TER SNCF et Breizh GO.
- Mercredi 21 septembre, Sens-de-Bretagne, 16h-19h30, TER SNCF et Breizh GO.

- Jeudi 22 septembre, Melesse, 10h-13h30, Breizh GO
- Jeudi 6 octobre, Montreuil-le-Gast, 16h-19h30 - Breizh Go.
- Samedi 8 octobre, Vieux-Vy-sur-Couesnon, 14h30-17h30 - présentation du service d'autopartage.
- Mercredi 12 octobre, Langouët, 16h30-19h30 - présentation du service d'autopartage.
- Samedi 15 octobre, Vignoc, 14h30-17h30.



- Vendredi 21 octobre, Mouazé, 16h-19h30 - présentation du service d'autopartage et Breizh Go.

Le camion de réparation vélo Happy Cyclette sera présent à chaque rendez-vous.

## De nouveaux vélos à assistance électrique (VAE)

**La Communauté de communes fait l'acquisition de nouveaux VAE en location longue durée dont :**

- 2 VAE pliants, faciles à transporter en train, en car ou en voiture. Tarifs : 30 € / 1 mois ; 75 € / 3 mois
- 2 VAE cargos, équipés de ceintures de sécurité et d'un kit de protection pluie, pour transporter deux enfants dans la malle avant ou jusqu'à 100 kg de charge utile. Tarifs : 80 € / 1 mois ; 160 € / 3 mois

À partir de novembre, 30 nouveaux VAE classiques seront mis en service. Tarifs : 120 € / 6 mois, location renouvelable une fois.

Pour chacun de ces vélos, les étudiants et personnes en recherche d'emploi bénéficient d'un tarif réduit de 50 %, sans limite de renouvellement de contrat pour les VAE classiques. Une partie de votre abonnement au service peut être prise en charge par votre employeur.

► + d'infos et réservation : <https://viavelo.valdille-aubigne.fr>



### LES OISEAUX

## L'étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

**Signes distinctifs :** un bec jaune, long et fort ainsi qu'un plumage fortement moucheté. C'est une espèce grégaire qui se rassemble le soir dans de grands « dortoirs ».

**Taille :** 21 cm

**Observation :** toute l'année dans les prairies, les champs, les villages, en ville ou en forêt.

**Anecdote :** Cet oiseau possède un répertoire sonore très varié et peut imiter toutes sortes de sons : cri de la buse variable, klaxons... Il réalise également des ballets aériens impressionnants avec ses congénères.

**Pour écouter son chant, scannez le QR-Code ci-dessus.**

## Savoir rouler à vélo : top départ !

Pour la troisième année consécutive, dix-huit écoles du Val d'Ille-Aubigné participent au programme **Savoir rouler à vélo** qui forme les enfants à la pratique autonome du vélo sur la voie publique, en partenariat avec la vélo-école Team Sprint Energy.

Cette formation de dix heures à destination des élèves de CM1 et CM2 a été dispensée dans 37 écoles et 685 enfants depuis deux ans. Le Val d'Ille-Aubigné concentre à lui seul près de 50 % des attestations délivrées en Ille et Vilaine !





## Bois : la campagne hivernale se prépare

**En prévision de la saison hivernale de taille des haies bocagères, pensez à valoriser votre bois en :**

- Paillage pour les massifs et les nouvelles plantations de haies ;
- Litière pour les animaux, mélangé avec de la paille ou 100 % copeaux ;
- Plaquettes destinées au chauffage, en réseau de chaleur individuel ou collectif ;
- Bois bûche pour le chauffage individuel ou collectif ;
- Bois d'œuvre pour la fabrication de piquets, de bardage ou même de meubles.

Pensez à planifier vos coupes et contactez

si besoin les acteurs ressources du territoire qui vous guideront dans vos projets de valorisation :

- Le collectif bois bocage 35 pour le paillage ou les plaquettes énergie, [www.collectifboisbocage35.com](http://www.collectifboisbocage35.com)
- Fibois Bretagne pour le bois au quotidien, [www.fiboisbretagne.fr](http://www.fiboisbretagne.fr)
- Les entreprises bois locales.

En raison des faibles stocks de bois bûche à la plateforme, la Communauté de communes ne fera pas de vente de bois exceptionnellement cet automne.

N'hésitez pas à contacter les professionnels du territoire pour acheter du bois local et de qualité, [www.franceboisbuche.fr](http://www.franceboisbuche.fr)

## CULTURE

### Le Vent des forges en «Terre d'histoires»

Soutenue par le Département et le Val d'Ille-Aubigné, la compagnie Le Vent des Forges a initié un projet artistique de collecte d'anecdotes auprès des résidents des EHPAD. Ces anecdotes écrites, enregistrées et transposées sous forme de sculptures feront l'objet d'une exposition itinérante à partir d'avril 2023. Deux classes de 5<sup>e</sup> du collège Mathurin Meheut et de 2<sup>nd</sup>e de la MFR de Saint-Aubin d'Aubigné ont déjà participé à ce collectage dans les maisons de retraite des Alleux et de l'Aubinage. L'exposition de leurs sculptures est visible tout l'été

à l'Aubinage. Depuis 18 mois, une douzaine de femmes volontaires se forment au modelage de l'argile et à l'écriture des anecdotes dans les ateliers la compagnie à Saint-Gondran.



### Val d'Ille-Aubigné en scène

Du 23 septembre au 2 octobre, l'association Culture en VI organise une programmation itinérante de spectacles dans les communes de Gahard, Andouillé-Neuville, Saint-Aubin-d'Aubigné, Guipel, Saint-Symphorien, Montreuil-sur-Ille, Sens-de-Bretagne, Saint-Germain-sur-Ille, La Mézière, Montreuil-le-Gast et Melesse.

A l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Molière, le festival programme *Le médecin malgré lui* par le Théâtre de Pan, *Le roman de Monsieur Molière* par la compagnie Voix des Plumes, *Molière et Lully* ainsi qu'une exposition de costumes et d'accessoires.

► + d'infos : [www.valdilleaubigneenscene.fr](http://www.valdilleaubigneenscene.fr)

## Les logements étiquette G interdits à la location

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les logements classés en étiquette énergétique G seront interdits à la location. Considérés comme des «passoires énergétiques», ces logements mal isolés induisent des factures de chauffage très élevées et de fortes émissions de gaz à effet de serre (GES.)

Un logement sera qualifié d'énergétiquement décent dès lors que sa consommation d'énergie (chauffage, éclairage, eau chaude sanitaire, ventilation...) est inférieure à 450 kWh / m<sup>2</sup> / an.

Si vous êtes concerné, demandez conseil au service Pass'Réno pour engager les travaux de rénovation nécessaire à la location.

► + d'infos : 02 99 69 58 93 du lundi au vendredi (9h-12h30 ; 14h-17h), [pass-reno@valdille-aubigne.fr](mailto:pass-reno@valdille-aubigne.fr)

## La rentrée du théâtre de Poche

Le théâtre de Poche vous donne rendez-vous le 17 septembre à 20h pour fêter la rentrée sous les étoiles à la Maison du canal d'Ille-et-Rance avec la projection en plein-air du film *La belle verte* de Coline Serreau. L'occasion d'en savoir plus sur les spectacle, les activités du Théâtre de Poche à l'année et pourquoi pas de vous engager aux côtés de l'équipe de l'association ?

Le Pass (30 €) permet d'assister à tous les spectacles. La Carte de Poche accorde un tarif réduit sur tous les spectacles aux adhérents des associations partenaires du Théâtre de Poche et des bibliothèques de Bretagne Romantique et Val d'Ille-Aubigné.

► + d'infos : tél. : 09 81 83 97 20 ; [billetterie@theatre-de-poche.com](mailto:billetterie@theatre-de-poche.com)

**MOBILITÉ**

## Poursuite de l'expérimentation d'autopartage

**E**n septembre, les véhicules électriques en autopartage quittent les communes de Vignoc et Sens-de-Bretagne pour stationner à Mouazé et Vieux-Vy-sur-Couesnon. Le véhicule stationné à Langouet restera une année supplémentaire sur la commune.

**Pour vous inscrire au service et louer un véhicule**, connectez-vous à <https://ccvia.e-colibri.eu>.

► **+ d'infos et tarifs :**  
[www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage](http://www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage)


**TOURISME**

## Voile au domaine de Boulet

Après le période estivale, le Domaine de Boulet fait sa rentrée. Situé au bord de l'étang de Boulet, à Feins, le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer des activités de voile (catamaran, dériveur, etc.) le mercredi ou le samedi. La reprise des cours aura lieu le 7 Septembre pour les moins de 12 ans le mercredi et le 10 Septembre pour les adultes le samedi.

Pendant les vacances de la Toussaint, des stages de voile sont organisés en cycle de cinq séances du lundi au vendredi, du 24 Octobre au 4 Novembre. L'accueil en journée complète est possible à partir de 6 ans.

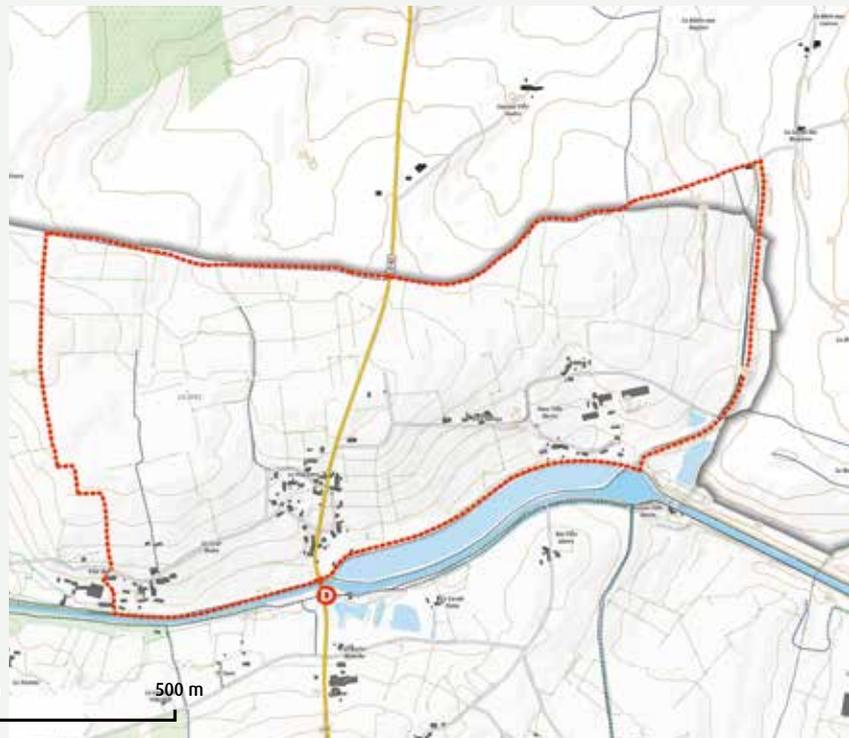
► **Renseignements, tarifs et inscriptions :** au 02 99 69 70 69 ou par mail : [contact@domaine-de-boulet.fr](mailto:contact@domaine-de-boulet.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi (9h-17h30) jusqu'au 31 octobre.

## Le canal d'Ille-et-Rance

Lieu : Guipel  
Départ : parking de la Plouisière  
Distance : 7km  
Durée : 2h  
Dénivelé : +39m  
Balisage : jaune - sentier n°20

Inauguré le 6 mai 1832, le canal d'Ille-et-Rance a été construit afin de relier la Vilaine à la Rance et permettre ainsi le transit de marchandises par voie fluviale entre Rennes et la Manche. Le lieu-dit la Plouisière est le point le plus haut du canal d'Ille-et-Rance. Sur 7km s'étend le bief de partage des eaux, alimenté par le bassin de la Plouisière et de nombreux étangs (Boulet à Feins, Chesnay à Guipel, Bazouges...). Un important système de rigoles amène l'eau au canal et permet de garder un niveau constant dans le bief. Les écluses de Villemorin et de la Ségerie sont équipées de doubles portes pour éviter la vidange de cette eau très précieuse, en cas d'avarie.

Fiche détaillée du circuit sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)




**TRANSITION**

# Habitat : une rénovation maîtrisée

**Vous avez un projet d'achat avec des travaux de rénovation ? Des structures peuvent vous accompagner pour maîtriser le budget et le planning.**

Les techniciens du service Pass'Réno du Val d'Ille-Aubigné vous conseillent en amont de votre acquisition. Le bien concerné doit se trouver en centre-bourg. Si vous souhaitez réaliser une partie des travaux vous-même, les Compagnons Bâisseurs proposent une visite-conseil pour évaluer votre projet.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) vous apportera des

informations sur le logement, la fiscalité et les relations avec les professionnels de l'immobilier. L'ADIL vous aidera à optimiser votre plan de financement et déterminer le montant maximum de votre achat, en tenant compte de vos capacités financières.

La Communauté de communes a mis en place une «prime accession-rénovation» destinée à revitaliser les bourgs et valoriser l'habitat existant grâce aux travaux d'économie d'énergie. Réservée aux primo-accédants, cette subvention de 4 000 € maximum concerne l'acquisition d'un logement achevé depuis plus de 15 ans, situé dans un bourg dont le prix d'achat est inférieur à 200 000 € net vendeur l'étiquette énergie

classée E/F/ avant travaux. Elle peut être complétée par la prime à l'accession du Département de 10 000 € maximum.

► **+ d'infos : Pass'Réno**, Gwenaël Briand/ Jonathan Le Meur, tél. : 02 99 69 58 93, pass-reno@valdille-aubigne.fr  
**ADIL**, tél. : 02 99 78 27 27.

**Les Compagnons Bâisseurs**, Frédéric Renault, tél. : 06 80 88 05 52 ; bricobu35@compagnonsbatisseurs.eu

**Permanences ADIL et Pass'Réno :** le deuxième jeudi matin du mois à Saint-Aubin-d'Aubigné et le troisième vendredi matin du mois à Montreuil-le-Gast  
Sur rendez-vous au tél. : 02 99 69 86 86 ou contact@valdille-aubigne.fr



## BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

# Dans le programme alimentaire territorial (PAT)

### Une formation RH

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Val d'Ille-Aubigné met en place une formation en ressources humaines de deux jours, intitulée « Devenir employeur », les 17 et 24 novembre. À destination des exploitants agricoles, la formation abordera : la définition du poste de travail, le choix d'un contrat de travail, l'entretien de recrutement, les formalités d'embauche, les accords de convention collective, les outils de communication, etc. Le Val d'Ille-Aubigné prend en charge les frais de participation des exploitants de son territoire dans la limite de quinze participants.

► **Pour s'inscrire :** camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr  
► **+ d'infos :** maxime.lefort@valdille-aubigne.fr / tél. : 06 42 83 38 47.

### Des ateliers de sensibilisation à l'école

La Communauté de communes propose des ateliers ludiques de sensibilisation à

l'alimentation aux écoles de son territoire. Pour parler d'éducation au goût, d'équilibre alimentaire et d'environnement, de la petite section au CM2. Dix-sept établissements publics et privés ont répondu favorablement à la démarche à Andouillé-Neuville, Feins, Gahard, Guipel, La Mézière, Melesse, Montreuil-le-Gast, Montreuil-sur-Ille ; Mouazé, Saint-Aubin-Aubigné, Saint-Médard-sur-Ille, Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon et Vignoc.

### Un forum sur la transmission et l'installation

Accompagné par le prochain événement portera sur un temps spécifiquement dédié à la rencontre entre les futurs cédants ou en réflexion et les porteurs de projets en recherche. Cédants en recherche de repreneur et porteurs de projets en recherche d'exploitation sont invités à se rencontrer au forum organisé samedi 22 octobre de 10h à 12h30 à la salle polyvalente de Saint-Aubin d'Aubigné. Avec la participation de la Chambre d'agriculture et du Civam

installation. Participation gratuite, inscription obligatoire.

### Une rencontre avec Solidarité Paysans

Depuis plus de trente ans, Solidarité Paysans apporte son soutien aux agriculteurs qui rencontrent des difficultés, les accompagnant pour trouver des solutions. L'association tiendra une permanence jeudi 13 octobre de 14h à 18h, au siège du Val d'Ille-Aubigné, à Montreuil le Gast. Réservez un temps d'échange privilégié au tél. : 02 23 30 46 91.

► **+ d'infos :** Chrystelle Ménard, chargée de mission agriculture et alimentation, tél. : 06 62 27 31 30, chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr





## ENVIRONNEMENT

# L'avenir en vert

**Bocage, vergers, zones humides... Derrière la carte postale, le Val d'Ille-Aubigné soigne ses paysages pour les préserver et atténuer l'impact du changement climatique, en ligne avec la transition énergétique.**

Tout bois prend racine à la Sainte-Catherine. Fidèle au dicton, à l'approche du 25 novembre, la campagne de plantation des haies bocagères se profile. En dix ans, 130 km de haies ont déjà été replantées pour reconstituer le bocage dégradé par le remembrement, principalement sur des parcelles agricoles.

Le Val d'Ille Aubigné participe au programme Breizh Bocage aux côtés de l'Union européenne, de la Région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine et de l'Agence de l'eau. La Communauté de communes finance 20 % des coûts de plantation ainsi que 30 % des frais d'animation. « Nous aidons les agriculteurs volontaires à définir leur projet de plantation, détaille Céline Guilly, animatrice bocage et filière bois. Nous les conseillons sur le choix des essences et du site. Nous suivons aussi l'exécution des chantiers, confiés à des entreprises extérieures ». Les agriculteurs ne déboursent rien. L'entretien des talus et des haies est assurée gratuitement pendant trois ans.

### La haie, une ressource protégée

Malgré les efforts, le bilan reste mitigé. « A l'échelle de la Bretagne, nous avons au mieux maintenu le linéaire, sans gain net de végétation ». Adopté en 2020, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pourrait toutefois faire changer la donne. Son règlement oblige désormais à déposer une demande préalable

en mairie. En cas d'accord, obligation est faite de compenser : il faut replanter un mètre de haies pour un mètre de haies supprimées - voire le double dans les zones à faible densité. Le PLUi identifie par ailleurs des espaces boisés classés où toute opération d'abattage est interdite. L'Europe est sur la même ligne pour les agriculteurs : « Le maintien des haies constitue un critère d'écoconditionnalité au versement des aides de la PAC ».

### Le bocage, un paysage utile

Le bénéfice écologique des haies bocagères n'est plus à démontrer. Abri pour la faune et la flore, la haie champêtre est un précieux refuge de biodiversité. Brise-vent, elle protège le bétail des intempéries. Outil de régulation des eaux pluviales, elle facilite l'infiltration dans les nappes phréatiques, limite l'érosion des sols et l'écoulement des effluents agricoles. Ressource renouvelable, la





haie peut aussi fournir bois d'œuvre et bois de chauffage. Pour toutes ces bonnes raisons, le Val d'Ille d'Aubigné continuera à replanter. Mais pas seulement. « *Nous souhaitons renforcer notre rôle de conseil, en formant les agriculteurs à une gestion durable du bocage. Tous les arbres ne se taillent pas de la même façon. Une taille adaptée et suivie permet de valoriser le bois des haies en énergie, en paillage, en litière et même en bois d'œuvre. C'est un revenu supplémentaire pour les agriculteurs* ».

### Les vergers, un patrimoine menacé

Emboîtés dans le puzzle bocager, les vergers traditionnels constituent un autre patrimoine végétal propre au territoire. Sans eux, pas de cidre... Or eux aussi contribuent à rafraîchir l'atmosphère, absorber le CO2 et nourrir les insectes pollinisateurs. Corridors écologiques, les arbres fruitiers permettent à de nombreuses espèces animales et végétales de s'alimenter, se déplacer, se réfugier et se reproduire. Les variétés anciennes de poiriers et pommiers sont même parfaitement adaptées aux conditions locales de sol, de climat et très résistantes aux maladies.

C'est pourquoi la Communauté de communes encourage la régénération de ces vergers. Elle accompagne les projets de plantation des particuliers, des associations et des communes en les finançant à hauteur de 80 % jusqu'à 500 € par opération. « *Nous soutenons en moyenne cinq projets par an, liste Thomas Pelerin, chargé de mission environnement et biodiversité. Mais en relevant la subvention de 50 % à 80 %, nous enregistrons davantage de demandes cette année* ». Pruniers ou mirabelliers sont désormais bienvenus. En sus, le Val d'Ille-Aubigné entretient six vergers conservatoires ou communautaires. Des ateliers de greffage, de taille et de soins

des arbres fruitiers sont proposés au grand public plusieurs fois dans l'hiver. Avec succès puisqu'ils font toujours le plein. Les agents communaux sont formés eux-aussi.

### La trame, verte, bleue... et noire

Haies bocagères et vergers participent au maillage de la trame verte et bleue. Constitué de landes, de prairies, de bois, de zones humides et de cours d'eau, ce réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques fait vivre la biodiversité.

Le schéma local de la trame verte et bleue identifie les sites à protéger. Dégradés, certains d'entre eux ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement afin qu'ils retrouvent leur fonctionnement écologique naturel. La vallée verte à Guipel et la prairie Madame à Langouët sont deux exemples. Plus récemment, le Val d'Ille-Aubigné a réouvert les mares de la Lande Pleine à Andouillé-Neuville, la douve du Prieuré à Gahard et restauré la prairie de la Bijouterie à Feins.

Les travaux vont de pair avec la sensibilisation. Deux appels à projet ont été lancés. Le premier pour aménager des potagers et planter des arbres fruitiers dans les écoles de Mouazé, Langouët et Montreuil-le-Gast ; le second pour bâtir des spirales à insectes en terre et pierre. « *A chaque fois, il s'agit de chantiers participatifs, guidés par un animateur* ». Contre la pollution lumineuse, la Communauté de communes promeut aussi un éclairage nocturne raisonné, l'extinction partielle ou total de l'éclairage public. « *Nous jouons le rôle d'intermédiaire auprès des communes afin d'expliquer ce qui peut se faire, en pesant bien les avantages et les inconvénients* ». Plusieurs communes jouent le jeu à l'instar de Melesse qui éteint ses lampadaires de 23h à 6h tous les jours, à l'exception de quelques rues le week-end.



### PAROLE D'ÉLU

Frédéric Bougeot, Vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

« *La démographie de notre territoire est très dynamique. Tout comme l'activité économique. Mais l'urbanisation doit se faire en conservant des zones majeures pour la biodiversité. Replanter des haies bocagères, des vergers... Restaurer des cours d'eau, des zones humides... Ces travaux de trame verte*

*et bleue concourent à préserver l'environnement, à atténuer l'impact du changement climatique. Nous y sommes très attachés. Ces actions vont de pair avec le souci de sensibiliser les citoyens mais aussi les communes. Car elles aussi ont un rôle à jouer. Et celles qui n'ont pas de grands moyens peuvent solliciter*

*l'expertise de la Communauté de communes pour planter et valoriser leur patrimoine arboricole. La réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunale est prévue l'an prochain. Il est plus facile de protéger l'environnement quand on prend conscience des richesses de nos milieux naturels* ».

# Ils plantent...



## DES FRUITIERS

### Christophe Dumilieu

**Adjoint à l'environnement et à l'urbanisme, Sens-de-Bretagne**

« Sur le terrain de l'ancien camping qui jouxte l'étang du Pont-Sec, nous avons planté une douzaine de fruitiers il y a deux ans - des pommiers et quelques poiriers - à partir de greffons récupérés dans le verger communautaire avec l'aide des Mordus de la pomme. Nous nous sommes lancés parce que la Communauté de communes pouvait financer en partie l'opération. Ce coup de pouce nous a permis d'embrayer pour passer la première. Cette année, nous allons planter d'autres fruitiers mais en ville cette fois. En novembre, nous distribuerons aussi une cinquantaine d'arbres gratuitement aux habitants qui le souhaitent.

*L'arbre n'est pas qu'un élément du paysage. Il nous rend service. En renouvelant le boisement autour de l'étang, on maintient en état un point de fraîcheur très apprécié. Avant les générations futures, les oiseaux en profitent déjà. Nous avons suivi les recommandations de la LPO qui a classé le site en refuge ».*



## DES HAIES

### Samuel Duguépéroux

**Eleveur, la Reine des prés, Gahard**

« Les bonnes années, je plante un kilomètre de haies sur l'exploitation pour entretenir le bocage vieillissant. Désormais, on doit approcher les 25 km de linéaires.

À titre collectif, je suis heureux de protéger la biodiversité, la qualité des eaux, les paysages, etc. Mais j'y vois aussi un intérêt personnel. En fin d'été, les feuilles partent en fourrage quand les bêtes sont au pré. Les grosses sections finissent en bois bûche mais je transforme avant les petites sections en broyat puis en litière pour les animaux. Ce qui permet de passer l'hiver sans acheter de paille. Pour préserver le bocage, il faut lui redonner une valeur économique, des usages.

Evidemment, l'entretien des haies implique du temps, de l'argent, du fuel... Mais s'il s'agit de nourrir son troupeau, je ne fais que mon métier d'éleveur. Par ailleurs, les agriculteurs peuvent bénéficier des financements de Breizh Bocage pour planter puis des mesures agroenvironnementales (MAE) pour entretenir ».



## ILS FONT LE TERRITOIRE

# Naga Team, thaï style

**De Bangkok à La Mézière, la boxe thaïlandaise s'acclimata avec succès dans un club familial où les filles font le spectacle.**

Dans la cour de l'école maternelle Andrée Chédid de Villejean, Jérôme Juin n'a pas besoin de montrer les biscottos. Sur le ring de la salle Antares, c'est une autre paire de manches. Bien secondé par huit entraîneurs bénévoles, l'ASEM est l'unique salarié du club. Poings, pieds, coudes et genoux : l'ancien combattant donne de sa personne en sparring partner aguerri. La Naga Team boxe six jours par semaine pour former 200 athlètes dont 40 % de jeunes filles. Accessible dès l'âge de 7 ans, la discipline attire deux profils chez les enfants. « *Ceux qui veulent pouvoir se défendre dans la cour de récré* » et « *ceux dont il faut canaliser l'énergie débordante* ». Jérôme tient un discours apaisé : « *La boxe thaï reste un sport de combat. Mais le but n'est pas de faire la bagarre. On se bat d'abord contre soi-même avec l'envie d'être toujours meilleur* ».

### L'art des huit membres

La muay-thaï combat aussi pour affirmer sa différence. Fidèle à ses origines, elle aime les rituels. Tout y est très codifié : les salutations, la chorégraphie avant l'assaut, les mélodies jouées lors des rounds ou le port du mongkon, le serre-tête traditionnel. On la suppose

pratique virile où tous les coups seraient permis. Grossière erreur. « *En boxe thaï, on ne frappe pas avec la tête ni au sol. On respecte son adversaire. Avant 16 ans, on contrôle ses coups, sans pousser jusqu'au KO. Ce n'est pas du MMA* ». Que les parents se rassurent : « *Je n'ai eu qu'un seul nez cassé en douze ans !* ». En revanche, celle que l'on surnomme « l'art des huit membres » forge la condition physique, le caractère et la confiance en soi.

### Les filles en force

Depuis un an, les boxeurs occupent la salle d'arts martiaux du complexe sportif de La Mézière, cofinancé par la Communauté de communes. Un équipement « très confort » pourvu d'un dojo, de deux rings et de huit sacs de frappe en file indienne qui permet au club d'accueillir les championnats de Bretagne mais aussi d'organiser un gala 100 % féminin au printemps. Car ce sont bien les filles qui brillent actuellement. Elles se prénomment Orane, Kityana, Lison, Jade ou Mélivanh. Des têtes bien faites et bien en jambes qui n'ont pas peur de boxer avec les garçons à l'entraînement. « *Nous sommes un club loisirs. Je ne pousse jamais à la compétition. Mais quand il y a une envie, des aptitudes, on y va !* ». Avec succès. En douze ans, la Naga Team a décroché 29 podiums aux championnats de France. Le palmarès du club compte une vice-championne du monde, plusieurs tournois européens.



# Atelier partagé

**À Melesse, l'atelier partagé répare les appareils électroménagers et informatiques promis à la déchetterie. Pour économiser les ressources autant que les revenus.**



**Pourquoi jeter quand certains savent réparer ?** Tous les quinze jours, l'atelier partagé melessien tient une permanence bricolage de trois heures dans les locaux des anciens services techniques municipaux. Les visiteurs se présentent sans réservation. Des bénévoles compétents en électricité, électronique et informatique les accueillent. Ensemble ils démontent et dépannent les objets du quotidien qui - malgré les apparences - ont encore une deuxième vie devant eux. Si l'adhésion à l'association (5€) est obligatoire, la réparation est gratuite.



Contre l'obsolescence programmée, l'atelier partagé promeut l'économie circulaire. L'argument environnemental rejoint l'intérêt économique. « *On ne veut pas épuiser toutes ressources de la Terre, commentent Lucette Chemila, Nicole Quenouillère et Jean-Paul Berthelot. En réparant ce qui peut l'être, on peut faire aussi de belles économies. Vu le contexte d'inflation, ce n'est pas négligeable.* »

Les grille-pains, les cafetières, les bouilloires, les aspirateurs et les robots ménagers sont les objets défectueux les plus courants. Mais

l'atelier partagé voit aussi passer des magnétoscopes, des épilateurs, des yaourtières... « *Il y a quinze jours, on nous a amené une trancheuse à jambon !* ». Le repair café accepte le petit outillage, pas les machines à laver ni les frigos. « *On ne veut pas faire de concurrence aux entreprises.* »

Quand les bénévoles ont un doute, ils recherchent la notice sur Internet. Quand la pièce manquante est disponible dans le commerce, ils donnent ses références à son propriétaire qui repassera dans quinze jours.

L'atelier ne fait pas de miracles mais sauve de la déchetterie plus de 50 % des objets prétendument en panne. « *Parfois, c'est vraiment trois fois rien : une cosse débranchée, un filtre bouchée, un peu de tartre... Pour les imprimantes, en revanche, c'est souvent peine perdue.* »



Avec l'accord de Valcobreizh, l'atelier partagé récupère dix objets par mois à la déchetterie de Melesse qu'elle remet en état. « *Quand nous aurons assez de stock, nous organiserons une journée portes ouvertes pour remettre les appareils dans le circuit, en échange d'un don.* »

Créée la veille du premier confinement sur une idée du conseil des sages, l'association a tenu bon. Elle imagine maintenant nouer un partenariat avec le collègue Mathurin Méheut, équipé d'une imprimante 3D. En attendant, les bénévoles bricolos sont toujours les bienvenus.

## ► PRATIQUE

Prochains ateliers les samedis 10 septembre, 24 septembre, 8 octobre et 22 octobre, 9h-12h, rue de Rennes dans les locaux des anciens services techniques municipaux.

Tél. : 06 02 23 41 65 ; atelierpartagemelesse@gmail.com.



Vincent de la Guérande, Simon Joly et Emmanuel Ruiz

## ILS FONT L'ÉCO Sorenir, le deuil serein

**Basée à La Melesse, Sorenir accompagne les démarches administratives des familles endeuillées. En pleine croissance, l'entreprise affiche de fortes ambitions de recrutement.**

Ceux qui ont déjà affronté l'épreuve du deuil le savent : comment penser à tout quand on a la tête à rien, le cœur lourd ? Après un décès, les proches du défunt doivent régler de nombreuses formalités administratives rapidement. C'est long, fastidieux. Il faut du temps, de l'énergie. Les pompes funèbres s'occupent de l'enterrement, le notaire de la succession. Pour le reste, il y a Sorenir. Moyennant finances, l'entreprise se propose de tout faire à votre place, en votre nom. Comme résilier les contrats, les abonnements ou mettre en conformité la carte grise. À votre demande, l'entreprise peut aussi contacter les caisses de retraite afin de débloquent la pension de réversion dans les meilleurs délais. La recherche puis la récupération des assurances vie d'épargne ainsi que des capitaux à fonds perdus sont une autre activité importante.

### Des devoirs... et des droits

Sorenir fait son miel de la complexité de la machinerie administrative avec la promesse d'une intervention neutre, indépendante, en toute confidentialité. « *Nous ne proposons rien de magique. Chacun peut le faire, concède Simon Joly, cofondateur de l'entreprise. Mais nous savons comment faire, où chercher et par quoi commencer. Certains droits ne sont jamais versés s'ils ne sont pas réclamés.*

*Nous garantissons la sérénité* ». Avec un délai de deux à six mois en moyenne pour boucler un dossier classique, souvent plus long en cas de tutelle, d'enquête de police ou de binationalité.

### Trente embauches en 2022

Créée il y a trois ans seulement, la PME a grandi très vite malgré la crise du covid. En deux ans, la société a déménagé à trois reprises dans des locaux plus spacieux à chaque fois. Elle occupe désormais trois niveaux de l'ancien siège social de la Biocoop dans la zone d'activités de Confortland à Melesse.

Sorenir emploie actuellement une quarantaine de salariés, essentiellement des chargés de relation clientèle, pendus au web et au téléphone, rôdés à déchiffrer les petites lignes. « *Nos salariés savent comment fonctionnent la CAF ou France Connect. Mais ils sont aussi formés à l'écoute, aux postures du deuil* ». Pas de risque d'abus de faiblesse : « *Nous ne faisons pas de démarchage téléphonique* ». L'entreprise a construit son modèle économique en BtoB grâce au relais des infirmiers libéraux, des professionnels du funéraire et de la bancassurance. Désormais, elle veut se faire connaître des particuliers. Une levée de fonds est programmée pour financer notamment une campagne de communication digitale. « *L'hypercroissance* » de ses activités l'oblige à étoffer ses équipes. « *Nous souhaitons recruter une trentaine de salariés en 2022 avec l'ambition de doubler nos effectifs l'année suivante* ». L'entreprise traite déjà 400 dossiers par mois. « *Mais la France enregistre 650 000 décès par an. Il y a donc de la marge* ».

## L'actualité des zones d'activités

### De nouvelles activités vont s'implanter sur nos ZA.

Dans la ZA de la Bourdonnais, la société Curicul PET France réalise son site de production de produits de contraste, utilisés dans l'imagerie médicale. Le site a vocation à fournir les hôpitaux du bassin rennais en priorité puis de tout l'Ouest dans un deuxième temps.

A proximité, l'entreprise Envie développe une unité de recyclage de matelas dont la mise en service est prévue 2022 après refonte du bâtiment existant et réaménagement du site. Le voisinage de la Route du Meuble constitue une opportunité intéressante d'économie circulaire. Dans la ZA Ecoparc Haute Bretagne, le bureau d'études en bâtiment tertiaire Erkrial lance la réalisation de son siège.



## L'énergie dans le tertiaire

### Chefs d'entreprises, êtes-vous en conformité avec les dernières évolutions de la réglementation sur l'efficacité énergétique de vos bâtiments ?

Issu de la loi Elan, le dispositif Eco Energie Tertiaire est une obligation réglementaire imposant une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

#### Qui est concerné ?

- Vous êtes propriétaire ou exploitant d'un établissement abritant des activités tertiaires du secteur public ou privé.
- La surface de l'ensemble de ces bâtiments à usage tertiaire dépasse 1000 m<sup>2</sup>.

Les objectifs pour l'ensemble de ces bâtiments ? La réduction des consommations d'énergie finale de 60% d'ici 2050.

#### Quelles sont les obligations ?

Les entreprises concernées ont l'obligation de déclarer leurs consommations d'énergie au titre des années 2020 et 2021 sur la plateforme Operat de l'ADEME avant le 30 septembre 2022.

La plateforme accompagne aussi les entreprises dans leurs démarches.

### Quels sont les leviers possibles pour atteindre ces objectifs ?

- Améliorer la performance énergétique du bâtiment via des travaux sur l'enveloppe du bâti.
- Installer des équipements performants et des dispositifs de contrôle et de gestion actives de ces équipements.
- Optimiser l'exploitation des équipements.
- Adapter les locaux à un usage économe en énergie et inciter les occupants à adopter un comportement écoresponsable.

Le 16 juin, l'Agence locale de l'énergie (ALEC) du Pays de Rennes proposait une rencontre consacrée au décret d'éco-énergie tertiaire. Dans le cadre du service Conseil en Energie Partagé, l'ALEC peut vous accompagner dans cette démarche selon les étapes suivantes :

- Définition des bâtiments concernés par le dispositif Eco-Energie-Tertiaire ;
- Création de compte et renseignement des informations nécessaires sur le site OPERAT (site officiel géré par l'ADEME pour suivre l'atteinte des objectifs) ;



- Définition de l'année de référence ;
- Réflexion avec la commune sur un plan d'actions pour atteindre les objectifs.
- Ces actions peuvent être en partie financées par les dispositifs d'aides en vigueur.

► + d'infos : scannez les QR codes.



# L'actualité du CODEVIA

Ces derniers mois, le Codevia a continué son travail sur l'alimentation.

Durant le débat sur la précarité alimentaire, le projet de sécurité sociale alimentaire avait été évoqué. Le Codevia a souhaité en savoir plus et une table ronde a été organisée fin juin. Une vingtaine de personnes ont participé et le groupe de travail va réfléchir aux suites à donner. Plus d'infos prochainement dans le magazine.

En parallèle de ces travaux, la Communauté de communes a saisi le conseil de développement sur la thématique mobilité inclusive et solidaire. Suite à la présentation du diagnostic réalisé, le groupe de travail donnera, à la rentrée, un avis sur les pistes d'actions proposées.

Retrouvez les actions et contributions du Codevia sur [www.valdille-aubigne.fr/codevia](http://www.valdille-aubigne.fr/codevia)

## Comment participer ?

Vous souhaitez nous rencontrer, nous rejoindre, proposer des thèmes de travail ?

### ► Contactez-nous :

[codevia@valdille-aubigne.fr](mailto:codevia@valdille-aubigne.fr)

Tél. : 02 99 55 53 36



## À vos agendas

### RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

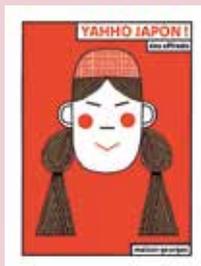
Rendez-vous sur [www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr](http://www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr) pour découvrir les animations proposées cet été :

- ☉ Il reste quelques mois pour participer à **CAP BD 2022**. Retrouvez les 2 sélections Découverte à partir de 13 ans et Expert à partir de 17 ans et votez pour votre one shot préféré avant le 6 novembre. Des votants tirés au sort remporteront des chèques lire offerts par le Val d'Ille-Aubigné.
- ☉ **L'atelier des histoires** : Expositions de photos et Boîtes à petites histoires, jusqu'au 30 septembre 2022 dans les bibliothèques d'Andouillé-Neuville, Guipel, Saint-Médard-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille. Jusqu'au 31 octobre dans les bibliothèques de Vignoc et Langouët. **Dans les boîtes à petites histoires**, venez écouter et lire les récits d'une grand-mère bretonne et des histoires imaginées ou racontées par des habitants de la Communauté de communes en lien avec un objet ou un lieu souvenir. Vous pourrez emprunter ces boîtes à petites histoires dans les bibliothèques d'Andouillé-Neuville et Guipel jusqu'au 30 septembre 2022 et à Langouët jusqu'au 31 octobre 2022.
- Les photographies prises par l'atelier des histoires** sont exposées dans les bibliothèques. Dans le cadre des « Arts au fil de l'eau », les photographies sont exposées en format géant au bord du canal à Saint-Germain-sur-Ille.

► + **infos** : [www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne) ou tél. : 02 99 69 86 89 ; [helene.gruel@valdille-aubigne.fr](mailto:helene.gruel@valdille-aubigne.fr)

## Un brin de lecture

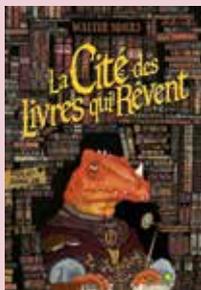
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



### Yahho Japon !

E. Offredo, Maison Georges, 2021

Découvrir le Japon grâce aux confidences de huit japonaises c'est ce que propose cet album qui a reçu le Prix Soricières 2022. L'auteur transmet les spécificités de la culture nipponne en présentant des portraits de femmes contemporaines. Le graphisme stylisé participe à cette immersion inédite.



### La cité des livres qui rêvent

W. Moers, F. Mathieu, Gallimard Jeunesse, 2021

Dans la citadelle des dragons, en Zamonie occidentale, Hildegunst Taillemythes souhaite devenir écrivain, son parrain lui lègue un manuscrit anonyme très particulier. Il part à la recherche de son auteur dans un univers unique et original. N'hésitez pas, partez à l'aventure avec lui.



### Jazzman

Jop, Albin Michel, 2022

Dans ce premier roman graphique envoûtant, une ville est hypnotisée par son maire. Un trio insolite va tenter de réveiller la population. Les cases bleues rythment la lecture de cet album jazzy rempli de mélodies.

## UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

## Le destin tragique d'Eugène Fontaine



Le 28 mai 2022, Rémi Pézeril évoquant le destin tragique d'Eugène Fontaine au cimetière

### À la veille des commémorations du 11 novembre, retour sur le parcours hors normes d'un « poilu » de Gahard.

Eugène Fontaine est né le 6 octobre 1890 à Gahard, fils de Jean-Mathurin-Aimée Fontaine (1857-1933, Gahard) et d'Aimée Guibert (1853-1922, Ercé-près-Liffré), couple de cultivateurs. Il était le benjamin d'une famille de quatre enfants.

De la classe 1910, il était qualifié ainsi : « *Blond frisé, yeux marrons, d'une taille d'1,69 m et d'instruction 3 sur 5* ».

Eugène Fontaine fut incorporé le 1er octobre 1911 comme soldat de 2e classe au 71e régiment d'infanterie (RI) de Saint-Brieuc. Nommé 1ère classe en 1913, il se rengagea pour deux ans avant d'être nommé caporal.

Parti aux armées le 3 août 1914 par un train au départ de Lamballe, Eugène Fontaine se dirigeait vers Bricquebec dans la Manche quand « à 0h39, près du passage à niveau du Pont d'Aisy, un train de transport de troupes venu de Bretagne entra en collision frontale avec un train de marchandises parti de la gare de Bricquebec ».

De l'amas de ferrailles, on retira neuf morts et 71 blessés. Huit furent gravement blessés dont Eugène Fontaine qui souffrait de « contusions à l'épaule gauche et au thorax ». Celui-ci sortit de l'hôpital de Cherbourg le 17 août afin de rejoindre son corps du 71e RI.

Le 21 août, Eugène Fontaine participa à la bataille de Charleroi. Le 28 août, le 71e RI fit étape à Saint-Pierre. Le lendemain, le régiment part à 15h30 dans la direction des Bouleaux-Lemée-Le Sourd (Aisne). La bataille fit 125 morts et blessés dont notre Eugène Fontaine. Déclaré disparu, le soldat fut rayé des contrôles le 30 août, puis inhumé au cimetière militaire de Le Sourd, tombe 1050. Les huit blessés de la collision de Bricquebec furent tous tués dans les combats de la Première Guerre mondiale.



Panneau informatif sur la collision ferroviaire de Bricquebec (50).

Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à [communication@valdille-aubigne.fr](mailto:communication@valdille-aubigne.fr), nous les diffuserons dans les pages du magazine.

A person is shown from the chest down, wearing a brown shirt and light-colored pants. They are holding a large amount of dark, rich soil in both hands, with some soil falling from their fingers. In the background, there is a wooden compost bin filled with organic matter, and a wooden handle of a tool is visible. The overall scene is outdoors, likely in a garden or park.

**VENTES DE COMPOSTEURS**

**à tarifs préférentiels**

**Un samedi  
de 9h30 à 12h**

**10 ventes proposées entre  
le 3 septembre et le 26 novembre**

**Ventes à destination des habitants du territoire  
uniquement & sur réservation !**